

## MANDAT DES FORUMS

---

Les Forums Habitation Québec sont des espaces d'échange permanents pour les acteurs en habitation. Ils ont pour objectifs :

- de favoriser la réflexion sur les enjeux et les défis en habitation au Québec;
- de dégager une vision commune de la situation actuelle et future de l'habitation;
- d'alimenter le gouvernement sur les grandes orientations afin de guider les interventions.

Ces forums consultatifs mettent à contribution l'expertise et les connaissances spécifiques aux secteurs d'activité de ses membres pour dégager des orientations permettant de relever les défis en habitation au Québec.

L'habitation étant un vaste domaine, la prise en considération des divers points de vue assure une meilleure complémentarité des différents intervenants.

## FONCTIONNEMENT

---

### 1. RESPONSABILITÉ

Les Forums Habitation Québec sont sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

### 2. COMPOSITION DES FORUMS – RESPONSABILITÉS

#### 2.1 COORDINATION

Le sous-ministériat à l'habitation assure la coordination des travaux des Forums, en particulier la planification des rencontres, la production des documents de soutien ainsi que le suivi des échanges.

#### 2.2 MEMBRES

Les participants proviennent du domaine de l'habitation et sont sélectionnés sur la base de leur expertise spécifique et de leur connaissance dans leur secteur d'activité respectif. Les membres des forums, représentants de leur organisme, participent aux échanges, contribuent aux travaux et les alimentent en partageant leur savoir. Néanmoins, les propos qu'ils tiennent ne représentent pas nécessairement la position officielle de leur organisme.

En raison des places limitées et dans le but de favoriser les échanges, une seule personne par organisation est invitée à assister aux forums.

### **3. MODALITÉS**

#### **3.1 FRÉQUENCE DES RENCONTRES**

Les membres des forums se réunissent au moins une fois par année. Selon les besoins et le contexte, la présidence peut tenir des rencontres additionnelles.

#### **3.2 CONVOCATION**

Une fois la date de la rencontre fixée, l'ordre du jour est communiqué à tous les membres. À sa réception, chaque membre doit confirmer sa présence au forum.

Une personne qui se trouve dans l'impossibilité d'assister à une rencontre peut désigner un remplaçant ou une remplaçante provenant de son organisation. Dans un tel cas, elle doit en informer la personne responsable de la coordination des forums dans les meilleurs délais. Il lui appartient de renseigner la ou le substitut au sujet du mandat et du fonctionnement des forums.

#### **3.3 PRÉPARATION ET DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE**

Un thème principal guidera les discussions pour chaque rencontre. Au besoin, les membres seront invités à remplir un formulaire pour s'exprimer sur le thème sélectionné. Ce formulaire devra être transmis à la personne responsable de la coordination des forums selon l'échéance préalablement établie.

La synthèse des idées et réflexions des membres sera présentée à la rencontre, ce qui servira de base aux échanges.

Un compte rendu sera rédigé à la suite de chaque rencontre et transmis aux membres. De plus, ils et elles seront invités à répondre à un sondage d'évaluation afin de faire connaître leur appréciation de la rencontre et de son fonctionnement.

#### **3.4 ÉCHANGES — CODE DE CONDUITE**

Les membres des forums adhèrent à un code de conduite pour s'assurer du bon déroulement des échanges et favoriser la réflexion. Il est de la responsabilité de chaque membre d'agir dans le respect, de faire preuve d'ouverture, de faciliter le partage des connaissances et de respecter le caractère consultatif des forums.

Plus précisément, les discussions se déroulent dans le respect des personnes, du temps de parole alloué et du thème abordé. Les membres font preuve d'ouverture face aux positions exprimées afin de mieux les comprendre. La qualité des échanges s'appuie sur un partage des connaissances de chaque membre.